

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 39 (2002)  
**Heft:** 1510

**Artikel:** Nouvelle vie de château  
**Autor:** Jaggi, Yvette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1008499>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Nouvelle vie de château

**D'**emblée, le nouveau gouvernement cantonal a intérêt à soigner la forme: le style de ses relations internes et sa manière de fonctionner constitueront les premiers et grands traits de sa «culture de groupe». S'il est facile en la matière de faire mieux que dans la législature qui s'achève, il faudra tout de même consentir un petit effort de réflexion et d'imagination pour sortir des chemins rebattus, de gré ou de force, par les quatre sortants. On se permet de suggérer ici trois ou quatre pistes à suivre.

Tout en jouant le jeu traditionnel, mais à mon sens malheureux, de la présidence annuelle assumée par tournus, le nouvel Exécutif vaudois serait bien inspiré de reconnaître le chef que les électeurs lui ont clairement désigné. Que Philippe Biéler n'ait pas précisément le profil d'un patron autoritaire ne gêne rien, au contraire; il s'imposera d'autant mieux qu'il ne cherchera pas à le faire du jour au lendemain. Et si l'idée d'un syndic cantonal se heurte encore à de grandes résistances, la reconnaissance, à usage d'abord interne, d'un

chef de la «famille» gouvernementale donnera une structure à l'équipe.

Quelle que soit l'attribution des portefeuilles, elle devrait donner lieu à une revalorisation du système des suppléances. On peut imaginer des combinaisons entre anciens et nouveaux membres du Conseil d'Etat, entre chefs de départements lourds et d'administrations moins accaparantes, entre responsables de gros dossiers et chargés de sujets moins brûlants. Là aussi, il s'agit de plaquer, sur un système inadéquat, un réseau de co-responsabilités plus stable que les rocares formelles effectuées chaque année.

S'agissant de partage des tâches, le travail en délégation est à privilégier, aussi bien en permanence pour les problèmes transversaux que selon d'éventuelles nécessités momentanées, pour la recherche en commun de solutions ad hoc. Les délégations (à trois par exemple) permettent d'impliquer les services de différents départements, dont on sait le mode de fonctionnement trop vertical, provoquant doublons et lacunes, créant gaspillages administratifs et mauvaise image de l'Etat.

Sans tomber dans les modes du moment en matière de «coaching» ni recourir aux gadgets de la consultance à tout va, le gouvernement ne devrait pas se gêner de s'entraîner à des méthodes de travail réputées efficaces, à la collaboration en équipe, à la réflexion à haute ou basse voix, voire à la pensée systémique ou à l'imagination activée. Rien ne vaut quelques jours d'apprentissage et de formation continue en commun pour resserrer des liens personnels sincères – dans le respect mutuel de choix politiques clarifiés.

L'arrivée d'une nouvelle génération au Conseil d'Etat, qui a d'autres modes de fonctionner et se soucie moins du formel que ses aînés, devrait faciliter le travail du gouvernement, lui donner une réelle cohérence et, partant, améliorer sa position vis-à-vis du Grand Conseil et son image dans le public.

Les Vaudois souhaitent que la politique retrouve de sa fierté et mérite désormais dans les médias des commentaires de fond plutôt qu'un traitement sur le mode «people», comme par défaut. *yj*

## Partie de campagne

**L**es élections vaudoises du week-end dernier ont donné des résultats étonnants. Le score des candidats de gauche en particulier mérite réflexion.

La droite, bien sûr, arrivait aux élections avec un bilan catastrophique. La sanction était inévitable. Les coups de crayon entre radicaux, UDC et libéraux pendant le deuxième tour, une campagne molle expliquent aussi le piètre résultat du centre-droite et l'éviction, publiquement souhaitée par certains radicaux, de la libérale Claudine Amstein.

Mais la victoire de la gauche ne s'explique pas seulement par

les divisions de la droite. Philippe Biéler, un homme de l'équilibre et de la mesure, a été plébiscité sans surprise. Mais les deux candidats socialistes, Pierre Chiffelle et Anne-Catherine Lyon partaient tous deux avec des handicaps. Le premier s'est distingué par des positions, iconoclastes dans le canton de Vaud, sur la consommation de cannabis. Son tempérament frondeur ne faisait pas de lui un candidat typique du sérail politique. Anne-Catherine Lyon l'était encore moins. Figure de Renaissance Suisse Europe avant d'adhérer au parti socialiste, elle s'engage depuis longtemps pour des réformes institutionnelles

qui sont loin d'être populaires: fusion de communes et de cantons (Vaud-Genève) ou taux unique – au vu de ces positions, le manque de combativité de la droite à son égard ne s'explique d'ailleurs que par une sous-estimation totale de ses potentialités électorales. Mais les deux candidats socialistes ont organisé une campagne remarquable. Heureux hasard du calendrier, Pierre Chiffelle a eu l'occasion de se distinguer à la tribune du Conseil national; Anne-Catherine Lyon s'est lancée dans la bataille comme dans un de ces marathons qu'elle affectionne. Course de fond dans tout le canton, mise sur pied d'un «staff»

efficace, concentration sur l'objectif final, plaisir décuplé dans l'effort.

Mais c'est surtout la politique menée par le PSV durant ces quatre ans qui a permis d'élargir ses bases électorales (par exemple dans le district d'Oron ou à Moudon, bastions de la droite). Le parti socialiste, en s'opposant à la privatisation de la BCV, a convaincu un nouvel électeur, attaché au tissu économique local, à l'agriculture vaudoise et aux institutions cantonales. Il a su ainsi consolider le vote urbain déjà acquis et capitaliser en suffrages l'effort de proximité entrepris dans les campagnes. *gs*